

BUREAUX.
ROUBAIX. - 69-71, Grande-Rue, Tél. 237.52, 237.53 et 237.54.
TOURCOING. - 22, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE. - 1, rue Faidherbe, Tél. 232.51.
PARIS. - 28, boulevard Poissonnière, Tél. Provençe, 77.24.
MOUSCRON. - 105, rue de la Station, Tél. 2.44.

ANCIENS DIRECTEURS:
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Comment voulez-vous que le public devine ce que vous vendez si vous ne le lui dites pas? Les journaux le diront pour vous.

REGARDS SUR L'EUROPE

La situation religieuse



« Le rôle moral, social et international de la papauté contemporaine frappe d'étonnement un grand nombre d'esprits et prend un surprenant relief au milieu de la perturbation grandissante des influences et institutions humaines »,

déclare le

R. P. Yves de LA BRIÈRE

rédacteur à la revue « Etudes » et professeur à l'Institut Catholique de Paris

(Ph. Franc-Pressé.)
 Le R. P. de LA BRIÈRE

1^o — Comment voyez-vous la situation de l'Europe contemporaine au point de vue moral et spirituel ?

— Il me semble y voir la rencontre de forces puissantes, militant pour le mal, et d'autres forces puissantes, militant pour le bien. Plus que jamais, c'est la réalisation grandiose de l'idée augustinienne de la lutte permanente des deux cités adverses : la cité de Dieu et la cité du monde.

On peut observer deux tableaux : l'un cruellement pessimiste et l'autre radicalement optimiste.

Tous deux seraient faux dans leur unilatéralisme, leur exclusivisme. Tous deux deviennent vrais dans leur exacte conjonction, l'un complétant et tempérant l'autre selon la complexité des choses humaines.

2^o — Croyez-vous que l'Eglise catholique ait vraiment une grande influence sur les peuples européens ?

— Beaucoup moindre que l'influence qu'elle mériterait de posséder et souhaiterait légitimement exercer.

Très inégale selon les divers pays et les diverses régions de chaque pays.

Mais cette influence demeure considérable et profonde sur un grand nombre d'âmes et de familles. Influence qui s'accroît par la formation des élites religieuses, morales et spirituelles. Influence qui rayonne sur plus d'un milieu étranger aux croyances catholiques et qui exerce ainsi une indéfinissable puissance d'attraction.

Le rôle moral social et international de la papauté contemporaine frappe d'étonnement un grand nombre d'esprits et prend un surprenant relief au milieu de la perturbation grandissante des influences et institutions humaines.

3^o — Quo pensez-vous de la persécution exercée contre le catholicisme, à la fois par le communisme et par le national-socialisme ?

— Je pense que cette double persécution est tout à fait odieuse et redoutable, sans néanmoins nous faire oublier les méfaits du laïcisme soviétique, dont, malgré les disgrâces de l'anticléricalisme d'hier, l'action est loin d'avoir disparu en France, dans le temps actuel.

Communisme et national-socialisme ont beau être en violente opposition politique, ils présentent, à bien des égards, de curieuses analogies l'un avec l'autre. La similitude existe surtout dans le caractère des méthodes qu'ils pratiquent l'un et l'autre pour fanatiser l'âme de la jeunesse et pour capter la sensibilité des enfants et des adolescents. Tous deux se réclament d'un mythe prestigieux : chez l'un, la dictature du prolétariat, et, chez l'autre, le dogme du sang et de la race, ou la mystique du racisme.

Indubitablement, ces deux forces antichrétiennes font subir à la religion catholique un dommage considérable : plus encore par voie de conquête mentale et psychologique que par l'action des contraintes et brutalités extérieures. Le péril communiste est plus radical

encore, par son matérialisme adéquat et plus universel en sa propagande, que le national-socialisme. Ce dernier est au moins circonscrit à chacune des nations qui se réclament de son idéologie raciale, tandis que le communisme est extensible indistinctement à tous les peuples de la terre, sans aucun particularisme d'Etat.

Bien plus, le communisme constitue lui-même une Internationale qui bénéficie du concours d'un Etat aux ressources limitées, celui de Moscou, mais qui s'installe aussi en chaque pays du monde, grâce à un parti communiste régi par Moscou et s'adaptant aux préoccupations distinctives des populations. Jamais une force révolutionnaire et antireligieuse n'a disposé de tentacules aussi multiples et de moyens de conquête aussi universels.

Certes, l'Eglise catholique sait faire face au péril communiste et au péril raciste. Mais, on ne peut nier le ravage effrayant accompli par ces deux forces agressives et malfaisantes, toutes deux hostiles à l'idéal chrétien, mais divergentes.

Le fait capital à retenir est que l'Eglise ne se contente pas de condamner et de réprouver l'erreur. Elle enseigne comment il faut réagir pour éviter les abus réels auxquels chaque erreur prétend remédier. Elle propose les justes principes qui doivent présider, dans la justice et la charité, à la bonne gestion du bien commun temporel, ainsi qu'à la bonne organisation du travail et des métiers dans la pacifique collaboration des classes.

(Lire la suite page 3).

La mode en Angleterre



Le « parapluie symbolique » est toujours en faveur dans la mode féminine anglaise. Ici, il a la double vertu de servir de garniture quand il fait beau et de pouvoir protéger sa propriétaire quand il pleut.

« Mensonge délibéré »

c'est ainsi que M. Roosevelt qualifie les déclarations sensationnelles qu'on lui a prêtées

ET IL PRÉCISE EN QUATRE POINTS LES GRANDES LIGNES DE LA POLITIQUE EXTÉRIÈRE DES ÉTATS-UNIS

Au cours de la conférence de presse qui a eu lieu vendredi, M. Roosevelt s'est élevé contre certains journaux américains et certains membres du congrès qu'il a accusés d'avoir répandu des nouvelles contraires aux faits et d'avoir sciemment, mal interprété sa politique. Il a qualifié de « mensonge délibéré » les informations selon lesquelles il aurait dit que la frontière des Etats-Unis était sur le Rhin ou en France.

Puis il a refait l'exposé des grandes lignes de la politique extérieure américaine.

Voici, d'ailleurs, en quels termes exacts — dont la reproduction a été autorisée par le président lui-même — il s'est exprimé :

« La politique extérieure n'a pas changé et ne changera pas. Si vous voulez une définition relativement simple de cette politique, je vais vous la donner et Henry Kannée, sténographe officiel, pourra la copier ensuite :

1^o Nous sommes opposés à toutes les alliances évidentes ;
 2^o Nous sommes en faveur du maintien du commerce mondial pour tout le monde, pour toutes les nations, nous-mêmes y compris ;
 3^o Nous sommes en complète sympathie avec tout effort quel

qu'il soit, visant à la réduction et à la limitation des armements ;
 4^o En tant que nation et en tant que peuple américain, nous sympathisons avec le maintien pacifique de l'indépendance politique, économique et sociale de toutes les nations du monde ».

M. Roosevelt a encore déclaré que les messages adressés au congrès avaient indiqué exactement et complètement ce qu'était la politique extérieure du pays.

Il a déclaré ensuite que de nombreuses personnes avaient donné des versions délibérément inexactes des faits.

Il a exprimé l'opinion que les questions de défense nationale et de politique extérieure ne devaient pas être le sujet de polémiques dans les journaux, au congrès, ni dans les partis, et ne devaient pas entrer en ligne de compte au cours de la campagne électorale de 1940.

Il a critiqué vivement les manchettes des journaux américains qui avaient donné une impression erronée, ajoutant que pas un seul article n'avait représenté exactement la situation.

Il a fait remarquer que les articles de la presse américaine provoquaient des applaudissements dans des pays qui, justement, ne croient pas au principe selon lequel on doit laisser les autres pays jouer de leur indépendance.

(Lire la suite page 2.)

M. LÉON BÉRARD chargé de mission en Espagne nationaliste arrivera aujourd'hui à Burgos

PLUS DE SOIXANTE MILLE RÉFUGIÉS ONT ÉTÉ RÉPARTIS DANS LA FRANCE ENTIÈRE

Les troupes franquistes sont entrées à Llagostera



UNE COLONNE DE MULETS, CONDUITE PAR DES MILITAIRES FRANÇAIS, SE DIRIGE VERS LE PERTHUS. (Ph. N.Y.T.)



M. LÉON BÉRARD (Ph. Saïra.)

Paris, 3 février. — M. Léon Bérard, sénateur, ancien ministre, membre de l'Académie française, chargé de mission en Espagne nationaliste, a quitté Paris, dans la soirée de jeudi, à destination de Burgos. Il a été salué — et cordialement félicité — à son départ, à la gare d'Orsay, par M. Quinones de León, ancien ambassadeur d'Espagne en France.

Interrogé à la gare, M. Léon Bérard s'est refusé à toute déclaration, répondant simplement qu'il se rendait en Espagne « en voisin ».

« N'oubliez pas que je suis Béarnais »,

BILLET PARISIEN — CLÉMENCE ET FAIBLESSE

PARIS, 3 FÉVRIER (Minuit).

La discussion du projet d'amnistie qui s'est institué à la Chambre a permis au gouvernement d'exposer son point de vue sur cette question. M. Marchandeu, ministre de la Justice, a combattu le projet qui jetterait indistinctement le voile de l'oubli sur tous les actes se rattachant de près ou de loin à la grève du 30 novembre dernier.

Non pas que le gouvernement soit impitoyable. En se ralliant à un projet de grâce amnistiant qu'il appliquerait avec le souci d'être aussi généreux que possible, il démontre, au contraire, sa volonté de n'user de sévérité qu'envers les fauteurs de désordre. Leurs victimes trouvent grâce à ses yeux. Mais confondre ceux qui n'ont fait que suivre passivement les ordres des meneurs, avec les hommes qui firent peser sur trop de travailleurs la dictature de la terreur et de la violence, ce serait faire preuve non de générosité mais de lâcheté. Le gouvernement s'y refuse.

Il ne lui échappe pas que, dans bien des cas, des ouvriers honnêtes et sérieux n'ont été poussés à des grèves politiques, sans aucun rapport avec leurs intérêts professionnels, que par l'effet de pressions et de brimades. S'il faut être indulgent pour ces travailleurs qui n'ont suivi qu'à contre-cœur les consignes qui leur ont été données, il n'y a pas lieu de revenir sur les sanctions infligées à leurs persécuteurs. Le garde des sceaux a cité des actes odieux qui, s'ils étaient amnistiés, ne permettraient plus l'exercice de la justice, et encore moins le redressement du pays, qui ne peut s'accomplir que dans le respect de l'ordre public et de l'autorité. Sans doute certains meneurs sont-ils des électeurs influents... Mais des considérations valables pour un élu en particulier, ne sont pas toujours valables pour le pays lorsqu'il se soucie de ses intérêts généraux.

M. Marchandeu a nettement défini la frontière qui sépare le domaine de la clémence de celui de la faiblesse.

Il s'en tient à la clémence et il veut éviter la faiblesse aussi bien dans l'intérêt général que dans celui des travailleurs. Dans leur immense majorité, ils ne demandent qu'à être protégés contre les éléments violents qui, par des procédés souvent inqualifiables, les entraînent là où ils ne veulent nullement aller.

René ROUSSEAU.

L'élection du successeur de M. Albert Lebrun à la présidence de la République aurait lieu le 6 avril

Paris, 3 février. — Bien que ce ne soit point encore officiel, il semble de plus en plus probable que c'est le 6 avril que l'Assemblée nationale aura à désigner le successeur de M. Albert Lebrun.

M. Jules Jeanneney a proposé en effet que l'élection ait lieu à cette date, mais la décision — qui doit être prise en Conseil des ministres — appartient au gouvernement.

Le président du Sénat, qui est aussi président de l'Assemblée nationale n'est habilité à convoquer celle-ci que lorsque la première magistrature de l'Etat devient vacante par le décès ou la démission du président de la République.

Dans le cas où le président sortant termine normalement son septennat, c'est au gouvernement qu'il appartient, en accord avec le président de l'Assemblée nationale de convoquer le Congrès à Versailles pour la désignation du nouveau chef de l'Etat.

L'élection doit avoir lieu un mois au moins avant l'expiration des fonctions du président sortant. En fait, le Congrès se réunit généralement un mois jour pour jour avant cette date, mais comme le 10 avril — le septennat de M. Albert Lebrun prend fin le 10 mai — coïncide cette année avec le lundi de Pâques, l'élection présidentielle aurait lieu plus tôt et, probablement, le jeudi saint 6 avril, comme l'a proposé M. Jeanneney.

LE SEJOUR A PARIS DE LORD DE LA WARR

Paris, 3 février. — Lord de la Warr, ministre britannique de l'Instruction publique, a été reçu, vendredi matin, à l'Institut britannique, puis a visité l'Office anglais du Tourisme, avenue des Champs-Élysées.

Il a été les hôtes à déjeuner de M^{lle} Jean Zay et du ministre de l'Éducation nationale. Leur après-midi a été consacré à la visite des nouveaux laboratoires du Collège de France du Musée de l'Homme et du Musée du Louvre.

Enfin, le soir, lord et lady de la Warr ont dîné chez la comtesse de Fels, vice-présidente d'« Art et Tourisme ».

UN DÉMENTI BELGE

Bruxelles, 3 février. — Au palais royal on annonce qu'il n'entre pas dans les intentions du roi des Belges de proposer la réunion d'une conférence internationale.

A Budapest, quatorze juifs sont blessés au cours d'un attentat

Budapest, 3 février. — Des militants d'un parti hongrois d'extrême-droite ont lancé deux grenades à main sur le passage d'Israélites, qui sortaient d'une synagogue de Budapest. Quatre personnes ont été sérieusement blessées, dont trois sont en danger de mort.



LES CANDIDATS POSSIBLES A LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

De haut en bas : MM. EDOUARD HERRIOT, président de la Chambre des députés ; JULES JEANNENEY, président du Sénat ; HENRI BÉRENGER, sénateur de la Guadeloupe et ambassadeur de France ; HENRI QUEVILLE, sénateur et ministre ; FERNAND BOUSSON, ancien président de la Chambre ; HENRI ROY, vice-président du Sénat ; FRANÇOIS PIÉTRI, ancien ministre, et LÉON BÉRARD, sénateur et académicien.

Le projet gouvernemental de retraite pour les vieux est repoussé par la Commission d'assurance et de prévoyance sociale de la Chambre

Paris, 3 février. — M. Pomaret, ministre du Travail, a défendu vendredi matin, devant la Commission d'assurance et de prévoyance sociale, le projet gouvernemental relatif à la retraite des vieux travailleurs.

Il a souligné la volonté bien arrêtée du gouvernement de faire aboutir prochainement la réforme, mais à la condition qu'elle n'impose pas au budget général des charges nouvelles.

Le dispositif contenu dans les rapports publiés jusqu'à présent au nom de la Commission par M. Fié ne répondrait pas à cette préoccupation et ne pourrait pas être accepté par le gouvernement.

M. Pomaret a vivement insisté pour que la commission prit son nouveau texte pour base de discussion, de manière à se maintenir dans une formule prudente, susceptible d'être adoptée rapidement par les deux Chambres.

Après le départ du ministre, la Commission, par 11 voix contre 7, a refusé de prendre le projet du gouvernement comme base de discussion.

Des nouveaux actes terroristes à Londres Vendredi matin, deux explosions se sont produites dans des stations du métro

Les bombes avaient été enfermées dans des valises à la salle de consigne des bagages

ON COMPTE UNE DIZAINE DE BLESSÉS



LES DÉGÂTS DANS L'UNE DES DEUX STATIONS DE MÉTRO (Ph. Expresso.) (Lire le compte rendu page 2.)

Le tremblement de terre au Chili



Dans la ville de Concepcion, ce ne sont que ruines et débris. (Ph. Keystone.)